



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

armée

Question écrite n° 96915

## Texte de la question

M. François Loncle s'adresse à M. le ministre d'État, ministre de la défense et des anciens combattants, pour lui rappeler que le 11 décembre 2010, le Burkina Faso célébrait le cinquantième anniversaire de son accession à l'indépendance. Ce fut l'occasion d'une belle et joyeuse fête dans tout le pays. Quant à la cérémonie officielle, parrainée par le président Blaise Compaore, elle se déroulait dans la deuxième ville du Burkina, Bobo-Dioulasso. Elle a été marquée par une grande parade civile et militaire qui a duré plus de deux heures, sous un soleil éclatant, devant des dizaines de milliers de citoyens burkinabè et retransmise en direct par la télévision nationale. Des forces militaires de huit autres pays africains participaient également à ce magnifique défilé. Par leur ordonnancement et leur tenue impeccables, les troupes ghanéennes et marocaines firent notamment forte impression. La France y a aussi pris part avec l'envoi de 38 soldats. Il lui demande les raisons pour lesquelles la présence militaire française fut pitoyable, au point que toute l'assistance balançait entre la consternation et l'apitoiement. En effet, le détachement français s'est malheureusement distingué par une apparence dépenaillée et désordonnée, sous le regard incrédule de la délégation française conduite par le ministre de la coopération. Nos soldats portaient des accoutrements disparates et défraîchis. Leur commandant semblait si accablé par sa tâche qu'il avait manifestement renoncé à les faire marcher au pas. Il souhaite savoir comment il envisage, pour l'avenir, que la participation de militaires français à des festivités à l'étranger, en particulier en Afrique avec laquelle la France entretient une relation particulière, puisse revêtir un caractère digne et solennel.

## Texte de la réponse

À la demande des autorités du Burkina Faso, un détachement composé de 38 militaires des trois armées, provenant des forces françaises du Cap-Vert stationnées au Sénégal, a pris part aux cérémonies organisées pour célébrer le 50e anniversaire de l'accession à l'indépendance de cet État, le 11 décembre 2010 à Bobo-Dioulasso. Les militaires français participant au défilé officiel avaient revêtu le treillis de combat, tenue réglementaire qui met en valeur le caractère opérationnel des armées françaises. La variété de ces tenues reflétait la diversité de nos trois armées. Les témoignages émanant tant des autorités françaises que burkinaises attestent que le détachement français s'est parfaitement acquitté de la mission de représentation qui lui était assignée.

## Données clés

**Auteur :** [M. François Loncle](#)

**Circonscription :** Eure (4<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 96915

**Rubrique :** Défense

**Ministère interrogé :** Défense et anciens combattants

**Ministère attributaire :** Défense et anciens combattants

Date(s) clé(e)s

**Question publiée le** : 28 décembre 2010, page 13868

**Réponse publiée le** : 22 février 2011, page 1775